

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Entre

Net-Com Multimedia, SARL au capital de 7622,45€, enregistrée au RCS de Tarbes sous le numéro de SIRET 41087254300047, dont le siège est situé 8 rue de Gargousses, 65000 TARBES, (ci-après dénommé le "Prestataire")

Et

Le client (ci-après dénommé le "Client") qui effectue une commande d'utilisation de la Solution Fibeas

1. PREAMBULE

La société NET-COM MULTIMEDIA développe et édite un produit applicatif nommé FIBEES commercialisé sous forme de services (« SaaS »)

La **Solution Fibeas** désigne l'ensemble composé d'une application mobile fonctionnant sous système Android, une application Web, une application nommée Fibeas-export fonctionnant sous Windows et MacOS, une extension Qgis nommée Fibeas Sync, développés par Net-Com multimédia.

L'application mobile permet la saisie de données en situation de mobilité.

L'application web permet d'exploiter ses données notamment par différents type d'exportation.

L'application Fibeas-export permet de générer des exportations de fichiers sous différents formats

L'extension Fibeas Sync permet de réaliser des exportation et importation entre le Logiciel Qgis et les bases de données Fibeas

La solution Fibeas est destinés aux professionnels afin d'effectuer des relevés terrain sur les infrastructures télécom

Après avoir pris connaissance des caractéristiques et s'être assuré de l'adéquation de La solution Fibeas avec ses besoins et son infrastructure informatique, le Client a souhaité passer commande La solution Fibeas, dans les termes décrits au Contrat. En cas de Conditions Particulières conclues entre Net-Com Multimedia et le Client, la validation des Conditions Particulières par le Client emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales

2. DEFINITIONS

Les termes débutant par une majuscule au sein du Contrat, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification qui leur est donnée ci-après.

Abonnement : désigne une souscription au Service pour un Utilisateur.

Application mobile : désigne le service applicatif fonctionnant sous système Android.

Application web : désigne le service applicatif accessible via un navigateur internet.

Anomalie : désigne un dysfonctionnement reproductible conduisant à une dégradation des performances, une indisponibilité ou à une non-conformité fonctionnelle du Service, non imputable à une modification ou à un défaut d'utilisation par le Client ou à un élément ou évènement tiers quel qu'il soit indépendamment du contrôle de Net-com multimédia.

Client : désigne le client, personne morale agissant à titre professionnel, qui passe commande du Service conformément aux stipulations du Contrat

URL Client : désigne l'adresse internet qui permet aux utilisateurs d'un client d'accéder à son application web.

Conditions Générales : désigne les présentes conditions générales, applicables en toute hypothèse au Service, et leurs annexes.

Conditions Particulières : désigne les conditions particulières stipulant le cas échéant les détails personnalisés du Service et les prestations accessoires convenues entre Net-com multimédia et le Client.

Contrat : désigne les Conditions Générales et, le cas échéant, les Conditions Particulières.

Documentation : désigne la documentation d'utilisation du Service, disponible sur URL Client/documentation/index.php

Données : désigne toutes données, informations, messages, annotations, commentaires et contenus, chargés et traités par les Utilisateurs du Client via les fonctionnalités du Service.

Identifiants : désigne les codes d'accès d'un Utilisateur (Nom d'utilisateur / mot de passe) crée par un Administrateur.

La Solution Fibeas ou « Service »: désigne le service applicatif, édité et commercialisé par Net-Com Multimédia. La Solution Fibeas ou « Service », proposé en mode SaaS, comprend une application mobile, une application web, une application nommée Fibeas-export fonctionnant sous Windows et MacOS, une extension Qgis et l'infrastructure d'hébergement, ainsi que la maintenance. Les applications sont des logiciels développés par Net-Com multimédia et demeurent sa propriété exclusive. Chaque client accède à l'application web de sa Solution par son URL Client, et en sélectionnant le nom de son entreprise depuis l'application mobile.

Parties : désigne Net-Com Multimédia et le Client signataire

Utilisateurs : désigne toute personne désignée par le Client, bénéficiant d'une licence utilisateur Fibeas dans le compte du Client. Les utilisateurs dont le rôle est administrateur peuvent créer de nouveau Utilisateurs. Chaque création d'utilisateur entraîne un abonnement.

3. OBJET

Le Contrat a pour objet de définir les termes et modalités selon lesquels le Client utilise le service. Le Service inclut les prestations d'hébergement du Service et des Données sur l'infrastructure (serveurs) de Net-Com Multimédia ou de son sous-traitant hébergeur, et la maintenance du Service. Les présentes Conditions Générales régissent les Conditions Particulières, sauf dérogations expresses stipulées aux Conditions Particulières. Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties et exclut tout accord oral ou document préalablement échangé ou conditions d'achat du Client. Toute connexion au Service entraîne nécessairement l'acceptation des présentes.

4. DUREE

Le Contrat entre en vigueur à la date d'activation du Compte du Client, pour une durée initiale de 90 jours. Le client a la possibilité de créer de nouveaux utilisateurs. Chaque création d'utilisateurs entraîne un abonnement minimal de ce dernier d'une durée de 90 jours. Une case à coché nommée « Renouvellement automatique » permet au bout des 90 jours de renouveler l'abonnement pour 90 jours supplémentaires. Le Contrat s'achève au terme du dernier Abonnement en cours.

5. CONFIGURATION

Il appartient au Client de s'assurer de la compatibilité de son environnement informatique et de ses terminaux mobiles avec le Service, sous sa propre responsabilité. L'application mobile fonctionne sous environnement Android, l'application web est accessible via un navigateur internet.

6. COMMANDE ET OUVERTURE D'UN COMPTE CLIENT

La commande des Abonnements rend le Contrat ferme. La commande est effectuée soit par retour de mail du client qui mentionne son bon pour accord, soit par bon de commande envoyé par le Client.

Lors de la mise en service, le client reçoit l'url d'accès à sa solution et les identifiants d'un utilisateur dont le rôle est Administrateur. Le client crée les accès de ses utilisateurs. L'identification d'un Utilisateur du Client, lors de son accès au Service, se fait au moyen des Identifiants définis pour chaque Utilisateur par l'Administrateur du Client. Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Le Client s'engage à mettre tout en

œuvre pour conserver secrets les Identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. A chaque connexion au Service, l'Utilisateur indique ses Identifiants qui sont strictement confidentiels. Toute perte ou vol des Identifiants doit être signalé sans délai par le Client. En toute hypothèse, le Client est seul responsable des accès et actions effectués au moyen des Identifiants attribués à ses Utilisateurs.

7. DROIT D'UTILISATION DU SERVICE APPLICATIF

L'ouverture du Compte entraîne la concession au Client d'un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transmissible d'utiliser le Service, dans le respect du Contrat, pour la durée de celui-ci et ses éventuels renouvellements, et pour le monde entier, en contrepartie du paiement de la redevance stipulée dans la grille tarifaire qui lui a été fournie. Le Client s'engage à utiliser le Service conformément à sa destination, à sa Documentation, aux règles professionnelles applicables à ses activités, ainsi qu'aux stipulations du Contrat. En conséquence, toute autre utilisation du Service, non autorisée par Net-Com multimedia, est interdite. A ce titre, le Client s'interdit et interdit aux Utilisateurs de procéder notamment à tout accès ou tentative d'accès aux logiciels de Net-com multimedia ou à son infrastructure d'hébergement autre que strictement nécessaire à son utilisation normale conformément au Contrat, toute diffusion, distribution, mise à disposition gratuite ou payante du Service au bénéfice d'utilisateurs non autorisés, du public ou de tiers quels qu'ils soient, toute reproduction, adaptation, modification, décompilation, diffusion du Service, sans que cette liste soit limitative.

Aux fins d'exécution du Contrat, le Client concède expressément à Net-com multimedia un droit personnel, non cessible et non transmissible de reproduction des Données sur son infrastructure d'hébergement aux seules fins d'exécution du Service, à l'exclusion de toute autre utilisation, pour la durée du Contrat et pour le monde entier.

8. DISPONIBILITÉ

Net-com multimedia met à la disposition du Client l'espace-mémoire et la capacité de traitement nécessaires pour assurer une bonne utilisation du Service, des niveaux de performances satisfaisants, sous réserve des plages de maintenance technique du Service et de son infrastructure d'hébergement. Net-com multimedia s'efforce d'assurer une accessibilité au Service 7j/7, 24h/24. Toutefois, le Client est au fait des aléas techniques inhérents à l'internet, des ralentissements et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En outre, le Client est seul responsable de l'effectivité de sa connexion web et des engagements de son opérateur de communications électroniques. En conséquence, Net-com multimedia ne peut garantir la continuité, l'accessibilité ou la disponibilité permanente du Service, qui est fourni dans le cadre d'une obligation de moyens.

9. SÉCURITÉ

Net-com multimedia ou son sous-traitant hébergeur met en place des mesures de sécurité conformes aux meilleurs standards en vigueur, contre les atteintes à l'intégrité des Données ou les tentatives d'introduction frauduleuse. Il assure le verrouillage logiciel et physique de l'infrastructure d'hébergement. Toutefois, le Client est seul responsable de la sécurisation de son propre système informatique et de ses accès web, et en particulier de la mise en œuvre de mots de passe, de pare-feu et d'antivirus pour protéger son propre système et ses terminaux mobiles, ainsi que de sa propre politique de sécurité et de gestion des accès.

10. MAINTENANCE ET EVOLUTION

En cas d'Anomalie affectant le Service, le Client la signale par téléphone ou email, qui prend en charge les signalements dans les meilleurs délais pendant les jours et heures ouvrés. Net-Com Multimedia fait ses meilleurs efforts pour corriger l'anomalie dans les meilleurs délais, et/ou fournir une solution de contournement. Si la cause du dysfonctionnement n'est pas imputable à Net-Com Multimedia ou à son sous-traitant hébergeur, Net-Com Multimedia ne peut corriger l'Anomalie et dégage toute responsabilité à cet égard.

Le Client reconnaît la nécessité d'interruption du Service aux fins de mise à jour du logiciel et de maintenance technique de l'infrastructure.

L'Évolution du Service comprend des mises à jour techniques, des nouvelles versions fonctionnelles du Service, décidées et déployées par Net-Com Multimedia. L'Évolution est comprise dans la redevance d'Abonnement. Le Client ne peut s'opposer à une montée de version du Service, compte tenu du caractère SaaS centralisé du Service.

11. CONDITIONS FINANCIERES

La redevance d'Abonnement au Service comprend le droit d'utilisation du Service à proportion du nombre d'Abonnements acquis par le Client (un Abonnement par Utilisateur, que cet Abonnement soit utilisé ou pas), et l'hébergement et la maintenance du Service tel que stipulés ci-avant. Le montant et la périodicité de la redevance sont stipulés dans la grille tarifaire. Le client peut ajouter des utilisateurs, chaque utilisateur correspond à un abonnement dont le durée est stipulé dans le paragraphe Durée. Les redevances sont dues en toute hypothèse, que le Client utilise ou pas les Abonnements commandés. Le client pouvant ajouter et gérer les abonnements sur des périodes de 90 jours, le nombre d'abonnement est donc variable dans le temps. Chaque 1^{er} du mois Net-Com Multimedia comptabilise le nombre d'abonnements actifs et facture le client en fonction de la grille tarifaire. Le client reçoit tout les mois un facture qui correspond au nombre d'abonnement actif.

Tous les prix et redevances s'entendent hors taxe, et sont majorés des taxes applicables (dont TVA). Le Client paie les Abonnements au Service qu'il souscrit.

Tout défaut de paiement d'une facture à son échéance, le cas échéant, donnera lieu à notification au Client. En l'absence de réponse dûment motivée au bout d'une durée de quinze (15) jours, Net-Com Multimedia se réserve le droit de procéder à la suspension du Service, et à la résiliation du Contrat après mise en demeure de payer adressée par Net-Com Multimedia au Client par lettre recommandée avec avis de réception demeurée infructueuse pendant quinze (15) jours complémentaires.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client est et demeure propriétaire de l'ensemble des Données qu'il utilise via les Services applicatifs dans le cadre du Contrat.

Net-Com Multimedia est et demeure titulaire des droits de propriété relatifs à tout élément du Services mis à disposition du Client, ainsi plus généralement que de l'infrastructure informatique (logicielle et matérielle) mise en œuvre ou développée dans le cadre du Contrat.

Le Contrat ne confère au Client aucun droit de propriété sur la Solution Fibeas. La mise à disposition temporaire du Service dans les conditions prévues au Contrat ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice du Client, au sens du Code français de la propriété intellectuelle.

Le Client s'interdit de reproduire tout élément des Logiciels, ou toute documentation les concernant, par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit.

Le Client ne pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultant du Contrat, que ce soit dans le cadre d'une cession temporaire, d'une sous-licence et de tout autre contrat prévoyant le transfert desdits droits et obligations.

13. RESPONSABILITÉ

Dans la mesure où le Client a pris connaissance des fonctionnalités de celui-ci et s'est assuré qu'elles correspondent à ses besoins, Net-Com Multimedia n'est pas responsable de l'adéquation du Service à des besoins particuliers du Client. Net-Com Multimedia est responsable de la conformité du Service à sa Documentation, de son bon fonctionnement et de sa disponibilité dans le cadre d'une obligation de moyens compte tenu de l'exploitation directe des fonctionnalités du Service par le Client et du caractère SaaS du Service. Le Service est fourni en son état au jour de la commande, assorti des prestations d'hébergement et de maintenance. Sauf si la loi l'interdit ou dans la mesure où des droits légaux ne peuvent être exclus, limités ou écartés, Net-Com Multimedia, ses partenaires et sous-traitants, ne donnent aucune garantie, explicite, implicite, légale ou autre relative au Service, ni aux contenus fournis par des tiers, et excluent toutes garanties expresses ou implicites de valeur marchande, de qualité satisfaisante, d'adéquation à un besoin ou objectif spécifique, de non-infraction ou de jouissance paisible, autre que celles expressément stipulées au Contrat, découlant du cours ordinaire des affaires ou des usages commerciaux, que le Service fonctionnera sans interruption ou Anomalie, ou que les Données ne peuvent être détériorées ou perdues.

Le Client est seul responsable des Données qu'il charge et traite via le Service, et notamment de leur licéité et leur innocuité technique. A ce titre, il garantit et tient indemne Net-Com Multimedia contre tout recours formé par tout tiers, lié à tout préjudice qui serait causé à Net-Com Multimedia ou à son sous-traitant hébergeur par les Données du Client ou l'utilisation du Service par ses Utilisateurs. Le Client est responsable de sa propre infrastructure informatique et notamment de la sécurisation de son réseau.

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants éventuels et causant un dommage direct à l'autre Partie, selon le droit commun. Toutefois, de convention expresse entre les Parties, la responsabilité encourue par Net-Com Multimedia en cas de manquement à ses obligations, prouvé par le Client, est limitée à un montant égal au montant effectivement perçu par Net-Com Multimedia pour le mois en cours au moment de survenance du fait dommageable. En toute hypothèse, Net-Com Multimedia ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers (tel que perte, inexactitude ou corruption de données, préjudice économique ou financier, action d'un préposé ou d'un tiers contre le Client, perte de chance, perte d'image, perte d'exploitation, de client ou de prospect, gain manqué, coût d'obtention d'un service de substitution, investissements ou dépenses effectués en lien avec le Contrat, etc.). Il appartient en outre à chacune des Parties de souscrire les polices d'assurances nécessaires à son activité et ses produits.

14. RÉSILIATION

En dehors du non-renouvellement du Contrat par le Client à l'échéance de chaque période contractuelle, il n'existe pas de résiliation pour convenance en cours de période contractuelle.

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une des obligations du Contrat, non réparé dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception notifiant le manquement en cause.

Chaque Partie est également fondée à résilier le Contrat, sans encourir de responsabilité envers l'autre Partie, par simple notification écrite à l'adresse de cette dernière, dans les cas suivants : ouverture d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire de l'autre Partie ou toute décision judiciaire ayant un effet équivalent et, dans les cas prévus par la loi, après silence ou refus d'opter pour la continuation du Contrat par l'administrateur ou le liquidateur judiciaire ; cessation des activités de l'autre Partie quelle qu'en soit la cause

Dans l'hypothèse d'une résiliation, le Client cessera d'utiliser tous codes d'accès à la Solution Fibeas.

15. REVERSIBILITE

A l'échéance du Contrat, permet au Client, pendant une durée de trois (3) mois à compter de la cessation du Contrat, de récupérer une copie de l'ensemble de ses Données au format standard, dans leur dernier état à la date de la demande. Au terme de ce délai, Net-com multimedia détruit toute copie sur ses serveurs après information du Client. S'agissant d'un Service en mode SaaS, aucune autre tâche n'est comprise dans la réversibilité standard. Le Client pourra toutefois commander une prestation d'assistance à la réversibilité sur devis accepté, pour les coûts et durées précisées au devis.

16. LOI ET JURIDICTION

Le Contrat est soumis au droit français.

TOUT LITIGE EN RELATION AVEC LE SERVICE, NON RÉSOLU DE MANIÈRE AMIABLE ENTRE NET-COM MULTIMEDIA ET LE CLIENT, SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX COMPÉTENTS DE TARBES.